



CICR

LES {5 à 7} DU CICR

ENGAGEMENT HUMANITAIRE : L'INDIGNATION SUFFIT-ELLE ?

15 NOVEMBRE 2007
INVITATION
DE 17.00 À 19.00

Avec
la participation
des dirigeants
des principales
organisations humanitaires
d'urgence



Débat organisé par la
Délégation du Comité international de la Croix-Rouge en France
et animé par **Bernard de La Villardière**, producteur et journaliste
au Centre d'Accueil de la Presse Étrangère
Maison de Radio France, 116, Avenue du Président Kennedy, 75116 Paris
Un verre de l'amitié clôturera cette discussion

Il y a un an, le 29 novembre 2006, la Délégation du CICR en France, rassemblait les principales ONGs humanitaires françaises, des représentants des institutions françaises et internationales, des chercheurs, des journalistes, lors d'un débat interactif autour du thème : "Les organisations humanitaires dans les conflits armés : quelles identités ? Quels principes d'engagement ?".

Cette journée d'échanges a notamment permis de réaffirmer le sens du vocable "humanitaire", de ses origines comme de son rattachement normatif. De l'avis de tous les participants, quelles que soient les motivations intimes des personnels humanitaires le droit international humanitaire apparaît comme le fondement incontournable à toute action humanitaire ; l'indignation, pour nécessaire qu'elle soit, n'étant pas un élément suffisant.

Avec les dérives ultra médiatisées des actions de "l'Arche de Zoé", les organisations humanitaires privées doivent relever de nouveaux défis : maintenir leur crédibilité tant vis-à-vis des populations aidées que vers les États, la société civile, leurs donateurs institutionnels ou privés, et préserver un espace humanitaire indépendant.

Par-delà ce cas d'actualité et sans entrer dans les interrogations relatives aux responsabilités immédiates, ni dans les raisons qui ont suscité une mobilisation d'exception, tant médiatique que politique, la délégation du CICR organise une discussion au cours de laquelle les thèmes suivants seront abordés :

- Quelle référence pour l'action des organisations humanitaires : de la morale au droit
- Le droit international humanitaire : un fondement universel à l'action en période de conflit armé
- Inconséquence humanitaire, respect d'une éthique et préservation d'un espace humanitaire indépendant
- De l'humanitaire romantique à un humanitaire professionnel : faut-il "labelliser" ou "certifier" les ONGs ?

RSVP par téléphone au 01 56 54 11 11
ou par e-mail à : paris.par@icrc.org

Avec le partenariat de France Info



LES {5 à 7} DU CICR

Cette discussion est la première d'une série de débats thématiques, "Les 5 à 7 du CICR", qui se tiendront, courant 2008, à l'initiative de la Délégation du CICR en France.

- "Les 5 à 7 du CICR" réuniront un public choisi, représentant des ONGs, des autorités institutionnelles nationales et internationales, des médias, des universitaires, des chercheurs, pour une discussion interactive de deux heures, entre 17.00 et 19.00, avec les experts invités.
- Afin d'offrir au grand public la teneur et le résultat des discussions de chacune de ces quatre réunions et de permettre à chacun de réagir, la délégation du CICR réalisera un compte rendu régulier via son blog : <http://cicr.blog.lemonde.fr>
- En outre, un cahier annuel restituant l'ensemble des discussions sera publié et largement diffusé.

Les premières dates à retenir : jeudi 21 février 2008 et jeudi 22 mai 2008

Les deux autres séances se tiendront en octobre et décembre 2008.

Ces séances se tiendront au CAPE (Centre d'Accueil de la Presse Étrangère), en partenariat avec Radio France